

<https://enseignants.se-unsa.org/Vers-une-suppression-du-Capes>



Enseignants de l'Unsa

Vers une suppression du Capes ?

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les ambitions pour l'École de LREM en cas de réélection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République fuient dans la presse depuis mi-février. Ambitions réelles ou tests auprès de l'opinion ? Revenons sur l'une d'entre elles qui a fait beaucoup parler ces derniers jours : un changement profond dans la façon de recruter les enseignants du 2d degré.

Des propositions visant à mettre un terme à l'emploi à vie des enseignants et la suppression du Capes seraient donc à l'étude, selon les fuites relayées par FranceInfo. Cela induirait une contractualisation de l'emploi en laissant la possibilité aux chefs d'établissements de recruter leurs équipes. L'une des principales motivations de ces réflexions sur ce sujet n'est, à n'en pas douter, la réalisation d'économies tout en se libérant du lien trop fort entre l'État et ses agents.

La crise sanitaire a pourtant rappelé que faire des économies sur le dos du Service public a de lourdes conséquences sur le fonctionnement de la société. Elle a également montré toutes les difficultés à trouver des personnels pour des métiers devenus peu attractifs. Être enseignant est un métier qui s'apprend. Être enseignant, fonctionnaire de l'Éducation nationale est un engagement. Pour le SE-Unsa, même si les concours doivent évoluer, ils jouent un rôle essentiel. En ce sens, ils doivent garantir, en plus des savoirs académiques des candidats, la maîtrise des compétences essentielles pour pouvoir enseigner. Ils garantissent aussi l'objectivité des recrutements en évitant qu'ils soient conditionnés au réseau personnel des candidats. Le Capes, associé à la formation initiale, constitue une étape fondamentale dans la construction d'une identité professionnelle. Une suppression totale du Capes laisse craindre des effets délétères pour l'École publique et laïque.

Pour le SE-Unsa, la baisse toujours plus marquée du nombre d'inscrits au Capes est une alerte. Des disciplines comme les mathématiques, la physique-chimie, l'allemand ou encore les lettres classiques sont particulièrement touchées. Le métier n'attire plus. Une chose est certaine, ce n'est pas la suppression du concours de recrutement qui apportera une solution à la perte d'attractivité de nos métiers. La revalorisation repose en premier lieu sur des leviers budgétaires, individuels et collectifs, n'en déplaise à certains prétendants à l'Élysée qui seraient tentés par une libéralisation de l'École.